

COMMUNE DE PANGE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.
Séance du 22 DECEMBRE 2014.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 22 décembre 2014, à 20 h 00, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP, Maire.

Etaient présents :

- Monsieur Roland CHLOUP
- Monsieur Jean-Yves COLIN
- Madame Mireille LADAIQUE
- Madame Denise GAEHNKE
- Monsieur Jean-Marie GAUTIER
- Madame Stéphanie GILBERT
- Monsieur Jean-Paul GRANDJEAN
- Madame Anita LADAIQUE
- Monsieur Jean-Baptiste LAURENT
- Monsieur Gérald LHENRY
- Madame Angélique MARINACCI
- Monsieur Marc MAYOT
- Madame MULLER Aline

Etaient absentes:

- Madame Nadine HUSSON
- Monsieur Jacques HERRLICH

Procuration de Madame Nadine HUSSON à Monsieur Jean-Marie GAUTIER.

Procuration de Monsieur Jacques HERRLICH à Madame Denise GAEHNKE

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 13

Nombre de procurations : 2

Nombre de votants : 15

Délibération n° 2014/1201

Objet : Décision modificative – budget commune

Le Maire entendu,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Décide

Investissement dépenses

Opération d'ordre 040

Construction 2313 + 2 371,00 €

Autres immob. Corporelles 2318 - 2 371,00 €

Fonctionnement recettes

Travaux en régie 042

Immobilisation corporelles 722 + 2 371,00 €

Revenus des immeubles 752 - 2 371,00 €

Unanimité.

Transmis le :

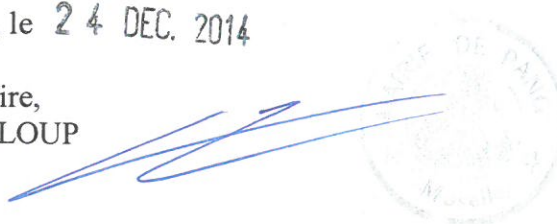
Affiché le :

Pour copie conforme.

Certification du caractère exécutoire.

Pange, le 24 DEC. 2014

Le Maire,
R. CHLOUP



COMMUNE DE PANGE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.
Séance du 22 DECEMBRE 2014.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 22 décembre 2014, à 20 h 00, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP, Maire.

Etaient présents :

- | | |
|--------------------------------|----------------------------------|
| - Monsieur Roland CHLOUP | - Madame Mireille LADAIQUE |
| - Monsieur Jean-Yves COLIN | - Monsieur Jean-Baptiste LAURENT |
| - Madame Denise GAEHNKE | - Monsieur Gérald LHENRY |
| - Monsieur Jean-Marie GAUTIER | - Madame Angélique MARINACCI |
| - Madame Stéphanie GILBERT | - Monsieur Marc MAYOT |
| - Monsieur Jean-Paul GRANDJEAN | - Madame Aline MULLER |
| - Madame Anita LADAIQUE | |
| - | |

Etaient absents:

- Madame Nadine HUSSON → procuration à Monsieur Jean-Marie GAUTIER
- Monsieur Jacques HERRLICH → procuration à Madame Denise GAEHNKE

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 13

Nombre de procurations : 2

Nombre de votants : 15

Délibération n° 2014/1202

Objet : Convention de mise à disposition de trois agents du Sivu Scolaire de Pange.

- Vu la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à compter de la rentrée 2014-2015 ;
- Vu la réorganisation des transports scolaires suite à ces nouveaux rythmes scolaires ;
- Considérant que trois agents du Sivu Scolaire de Pange disposent d'un crédit d'heures ;
- Considérant qu'il y a lieu d'assurer l'entretien des locaux de la salle polyvalente des Talpré ;

Le Maire entendu,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Décide

- de mettre en place une convention entre le Sivu Scolaire de Pange et la Commune fixant les modalités de mise à disposition de ces trois agents ;
- autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette convention.

Unanimité.

Transmis le :

Affiché le :

11 MAR 2015

11 MAR 2015

Pour copie conforme.

Certification du caractère exécutoire.

Pange, le

11 MAR 2015

Le Maire,
R. CHLOUP

